

Spirit Bear et les enfants passent à l'histoire

Basé sur une histoire vraie



Inuktitut: ᑕᓴᓂᓃ ᓇᓇᓃᓃ **Spirit Bear** Dialecte cri de Norway House: **As**
wa Kanien'kéha (la langue mohawk): **Ohkwári Atóhnhets** Sauteaux:
āhtahsôhkāni-mahkwa Tshilhqot'in: **ses-tsin** Hul'qumi'num: **Speuth Sio**
Anishinaabemowin: **manitou maakwa** Carrier: **Sus Zul** Inuktitut: ᑕᓴᓂᓃ ᓇᓇᓃᓃ
t Bear Dialecte cri de Norway House: **Aschahkowi maskwa** Kanien'
kéha (la langue mohawk): **Ohkwári Atóhnhets** Sauteaux: āhtahsôhkāni-mah
kwa Tshilhqot'in: **ses-tsin** Hul'qumi'num: **Speuth Siowun** Anishinaabemowin:
manitou maakwa Carrier: **Sus Zul** Inuktitut: ᑕᓴᓂᓃ ᓇᓇᓃᓃ **Spirit Bear**
Dialecte cri de Norway House: **Aschahkowi maskwa** Kanien'kéha (la langue mohaw
k): **Ohkwári Atóhnhets** Sauteaux: āhtahsôhkāni-mahkwa Tshilhqot'in: **se**
siwun Hul'qumi'num: **Speuth Siowun** Anishinaabemowin: **manitou maakwa** Ca
rier: **Sus Zul** Inuktitut: ᑕᓴᓂᓃ ᓇᓇᓃᓃ **Spirit Bear** Dialecte cri de Norway House: **As**
wa Kanien'kéha (la langue mohawk): **Ohkwári Atóhnhets** Sauteaux:
āhtahsôhkāni-mahkwa Tshilhqot'in: **ses-tsin** Hul'qumi'num: **Speuth Sio**
Anishinaabemowin: **manitou maakwa** Carrier: **Sus Zul** Inuktitut: ᑕᓴᓂᓃ ᓇᓇᓃᓃ
t Bear Dialecte cri de Norway House: **Aschahkowi maskwa** Kanien'
kéha (la langue mohawk): **Ohkwári Atóhnhets** Sauteaux: āhtahsôhkāni-mah
kwa Tshilhqot'in: **ses-tsin** Hul'qumi'num: **Speuth Siowun** Anishinaabemowin:
manitou maakwa Carrier: **Sus Zul** Inuktitut: ᑕᓴᓂᓃ ᓇᓇᓃᓃ **Spirit Bear**
Dialecte cri de Norway House: **Aschahkowi maskwa** Kanien'kéha (la langue mohaw
k): **Ohkwári Atóhnhets** Sauteaux: āhtahsôhkāni-mahkwa Tshilhqot'in: **se**
siwun Hul'qumi'num: **Speuth Siowun** Anishinaabemowin: **manitou maakwa** Ca
rier: **Sus Zul** Inuktitut: ᑕᓴᓂᓃ ᓇᓇᓃᓃ **Spirit Bear** Dialecte cri de Norway House: **As**
wa Kanien'kéha (la langue mohawk): **Ohkwári Atóhnhets** Sauteaux:
āhtahsôhkāni-mahkwa Tshilhqot'in: **ses-tsin** Hul'qumi'num: **Speuth Sio**

Spirit Bear et les enfants passent à l'histoire

Basé sur une histoire vraie

Par Cindy Blackstock et Eddy Robinson

Illustrations par Amanda Strong

Révision par Jennifer King et Sarah Howden

© 2018 Société de soutien à l'enfance et à la famille des Premières Nations du Canada

Société de soutien à l'enfance et à la famille des Premières Nations du Canada
fncaringsociety.com | info@fncaringsociety.com | @Caringsociety

Direction artistique et illustrations: Amanda Strong | spottedfawnproductions.com
Illustrations additionnelles: Dora Cepic, Erin Banda et Natty Boonmasiri
Conception graphique et mise en page: Leah Gryfe Designs | leahgryfedesigns.com

Les citations des pages 44 et 45 sont tirées du diplôme honorifique en droit que Spirit Bear a reçu d'Osgoode Hall

L'histoire et le personnage de Spirit Bear sont protégés par des droits d'auteurs et ne peuvent être reproduits, recopiés, rendus disponibles ou communiqués publiquement par des moyens de télécommunications, ni ne peuvent être distribués, transmis, diffusés, adaptés ou exploités d'aucune façon sans le consentement préalable écrit de la Société de soutien à l'enfance et à la famille des Premières Nations du Canada.

À Jordan River Anderson, fondateur du Principe de Jordan, à sa famille et à la Nation Crie de Norway House pour nous avoir fait cadeau du Principe de Jordan. À tous les enfants des Premières Nations et à tous les autres enfants qui les ont appuyés pour que soient mis en œuvre les appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation.



Faits

Bonjour mes amis! Je suis Spirit Bear. Laissez-moi vous parler de moi.

- Je suis membre du Conseil tribal de Carrier Sekani en Colombie-Britannique.
- Ma mère s'appelle Mary et j'ai trois soeurs: Era, Cedar et Memengwe.
- En langue Carrier, mon nom est Sus Zul.
- Je suis un ourson-avocat qui veille aux droits des enfants. Mon travail est de vous aider afin que vous puissiez défendre le droit à un traitement équitable pour les enfants des Premières Nations.
- Mes aliments préférés sont les bleuets et les BISCUITS !
- J'adore les enfants et faire des câlins.
- Je suis né le 10 mai 2007.

Saviez-vous que le gouvernement du Canada est censé traiter tous les enfants qui vivent ici de façon équitable? Le problème est que ce n'est pas le cas. Les enfants des Premières Nations reçoivent moins d'argent que les autres enfants pour ce dont ils ont besoin, comme des soins de santé, des services éducatifs, de l'aide aux familles et les services les plus fondamentaux comme des choses de base comme de l'accès à l'eau potable.

Tribunal
canadien des
droits de la
personne



En février 2007, deux organismes des Premières Nations (la Société de soutien à l'enfance et à la famille des Premières Nations, que nous appellerons la Société de soutien pour alléger le texte, et l'Assemblée des Premières Nations) se sont rendus devant le Tribunal canadien des droits de la personne pour tenter de faire changer les choses. Un tribunal est une sorte de cour de justice à laquelle des groupes peuvent s'adresser pour tenter de résoudre un problème.

Les gens des Premières Nations et le gouvernement du Canada ont parlé aux membres du Tribunal (qui sont comme des juges) pour expliquer leur version de l'histoire. Le gouvernement du Canada a tenté de mettre fin à la discussion devant le Tribunal.

Il a fallu *six ans* pour que les audiences puissent enfin commencer et il a ensuite fallu *près de deux ans* pour que les audiences aient lieu et *un an de plus* pour que la décision soit prise. Cela a pris *neuf ans* au total !



Je suis né le 10 mai 2007 dans les champs de bleuets sur le territoire des Carrier Sekani près de Prince George en Colombie-Britannique. Ma mère, l'ourse Mary, a travaillé avec les Services à la famille de Carrier Sekani pour aider les enfants et les familles à être en santé et fiers d'eux.

Maman m'a enseigné que si quelqu'un est maltraité, je dois vérifier pour savoir ce qui se passe et je dois faire ce que je peux pour améliorer la situation.



Ainsi, lorsque ma mère m'a parlé du Tribunal, j'ai fait le LONG voyage entre le territoire Carrier Sekani et Ottawa, en Ontario, pour assister et appuyer les enfants des Premières Nations.

Je n'étais pas le seul! Plusieurs autres enfants ont aussi assisté pour écouter et démontrer que la cause leur tient à cœur.

Je crois que les enfants peuvent changer le monde, car j'ai vu ce qui se passe au Tribunal. C'est l'histoire de ces enfants, des enfants comme vous, qui ont fait la différence. Et c'est l'histoire de comment les ours comme moi et d'autres animaux ont aidé en cours de route !



Octobre 2008

Me voici, dans la capitale du Canada ! J'ai appris qu'Ottawa se situe sur le territoire des peuples des Premières Nations Algonquines et que le nom de la ville provient du mot adàwe en langue algonquine, qui signifie « commerce ». J'aime Ottawa mais ma famille me manque. Regardez ! C'est ma chère amie la brebis Cindy !

Cindy vit sur une ferme près de Kamloops en Colombie-Britannique et elle est venue écouter les audiences avec d'autres personnes des Premières Nations de partout au Canada. Mais où sont tous les autres ? J'espère qu'il y aura plus de gens pour nous aider !

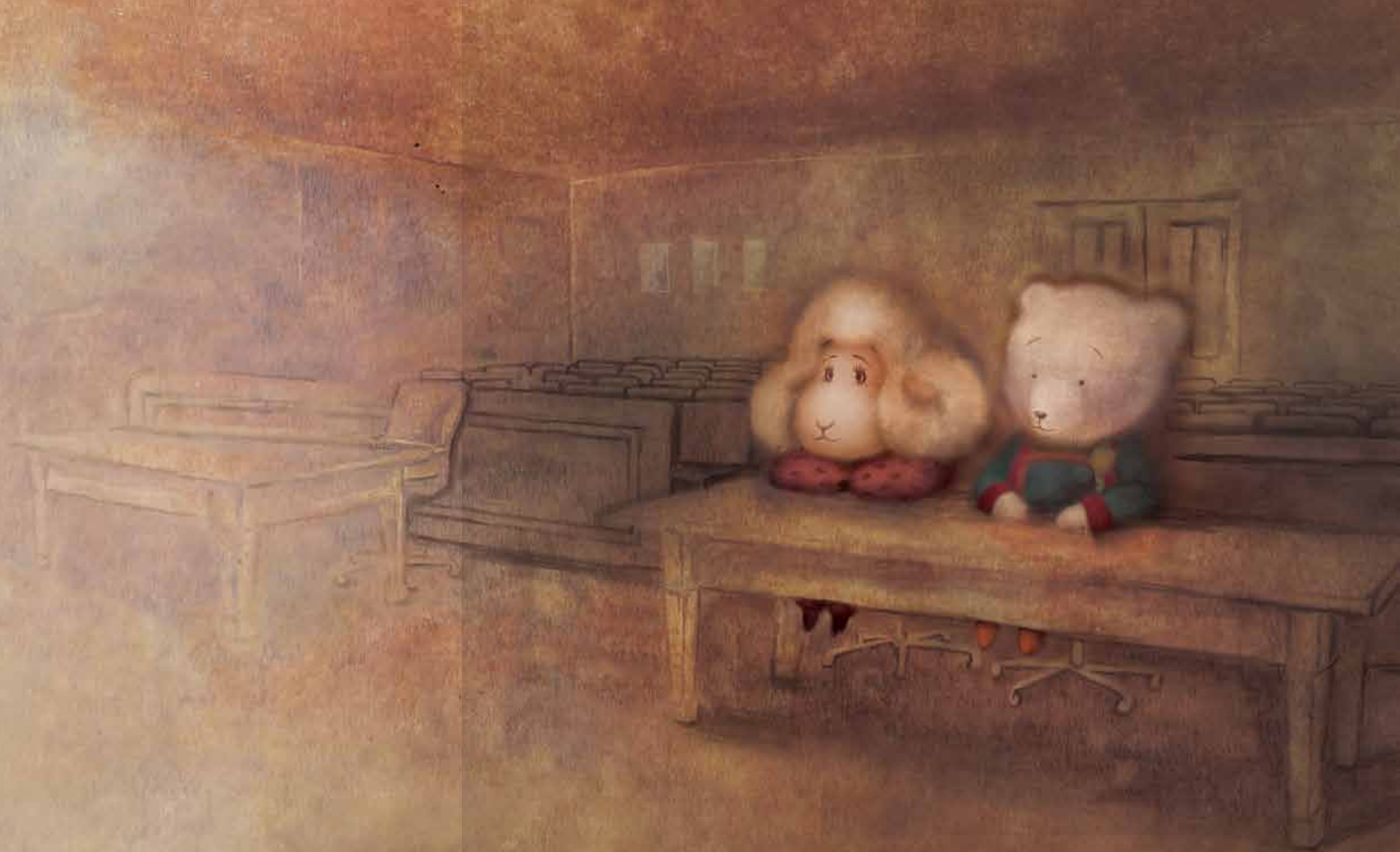
STATION D'OTTAWA



Septembre 2009

Pendant que nous étions assis dans la salle d'audience, Cindy m'a raconté que des groupes des Premières Nations ont porté plainte devant le Tribunal pour que les enfants et les familles des Premières Nations puissent obtenir l'aide dont ils ont besoin de la part des services de protection de l'enfance.

Ces services veillent à ce que les enfants soient en sécurité au sein de leur foyer familial et qu'ils grandissent dans leur culture.





Cindy m'a aussi raconté l'histoire d'un garçon très spécial nommé Jordan River Anderson de la Nation Crie de Norway House au Manitoba.

Jordan est né le 22 octobre 1999 à Winnipeg au Manitoba avec de sérieux problèmes de santé. Les médecins ont dit qu'il devait rester à l'hôpital jusqu'à ce qu'il aille mieux. Lorsque Jordan a eu deux ans, les médecins ont décidé qu'il pouvait aller vivre à la maison dans sa famille à condition qu'il prenne des médicaments et qu'il reçoive de l'aide pour rester en santé.

Les soins de Jordan coûtaient cher et les gouvernements du Manitoba et du Canada ne s'entendaient pas à savoir qui allait payer parce que Jordan était un enfant des Premières Nations.

Ils se sont relancé la balle jusqu'à ce que Jordan finisse par retomber malade et qu'il décède.

Nommé en mémoire de Jordan, le Principe de Jordan est une règle qui dit que les querelles relatives à l'argent ne devraient pas empêcher les enfants de recevoir l'aide dont ils ont besoin, comme des visites médicales ou de l'aide supplémentaire à l'école. C'est le cœur de la cause devant le Tribunal.





Juin 2010

Plusieurs années ont passé depuis mon séjour à Ottawa et les travaux du Tribunal se poursuivent encore jusqu'à maintenant. Seuls la brebis Cindy et moi surveillons pendant que le gouvernement tente de mettre fin aux audiences du Tribunal concernant le manque d'équité envers les enfants des Premières Nations...

Mais quand j'y pense, mes espoirs renaissent !
Un groupe d'élèves d'une école secondaire vient tout juste d'entrer. Je suis si heureux !



Ils sont venus pour être témoins, ce qui signifie qu'ils assistent et qu'ils écoutent pour pouvoir dire à d'autres personnes ce qui se passe et pour leur expliquer comment ils pourraient aider.

Les élèves ont invité d'autres personnes à assister. La salle d'audience du Tribunal s'est vite remplie de jeunes gens qui m'ont fait des câlins et qui m'ont raconté ce qu'ils ont appris !



14 février 2012

C'est le jour de la St-Valentin et le gouvernement tente encore de mettre fin à la discussion devant le Tribunal. Certains enfants se trouvent à l'intérieur de la grande bâtisse pour écouter les audiences alors que des centaines d'autres se trouvent à l'extérieur sur la Colline du Parlement pour lire les lettres qu'ils ont écrites au gouvernement du Canada en l'occasion de la journée *Ayez un cœur* !

Les enfants demandent au gouvernement de s'assurer que les enfants des Premières Nations aient des chances égales de grandir en sécurité au sein de leurs familles, qu'ils aient une bonne éducation, qu'ils soient en santé et qu'ils se sentent fiers de qui ils sont.



Lors des journées où le Tribunal ne siège pas, Cindy et moi visitons des gens à travers le Canada pour leur dire à quel point les enfants des Premières Nations ne sont pas traités équitablement. Lorsque les gens apprennent ce qui se passe, ils veulent aider ! Je leur donne plein de câlins pour les remercier.





Février 2013

J'ai une merveilleuse
nouvelle à partager !
Ma sœur Era vit
maintenant avec moi !

Era m'a raconté avoir appris que les peuples autochtones sont injustement traités et que pour y remédier, il faut faire de la « réconciliation ».

En chemin vers Ottawa, Era a entendu des adultes autochtones partager leur triste histoire sur la façon dont ils ont été traités dans leur enfance. Ils ont raconté leurs histoires devant un groupe appelé la Commission de vérité et réconciliation (CVR).



La CVR a émis plusieurs appels à l'action pour nous aider à apprendre du passé et faire tout ce que nous pouvons pour honorer et respecter les droits, les cultures et les langues des peuples autochtones. Saviez-vous qu'il existe plus de cinquante langues autochtones au Canada? Cela représente de nombreuses façons de dire Spirit Bear !



25 février 2013

Après des années de tentatives de la part du gouvernement pour mettre fin à la cause, le Tribunal a accepté d'aller de l'avant officiellement en date d'aujourd'hui !

La salle d'audience est remplie de gens des Premières Nations et de gens de partout au Canada. Cindy et moi sommes heureux de voir que certains enfants qui avaient déjà assisté sont de retour et ils ont bien grandi depuis la dernière fois que nous les avons vus !

L'audience a débuté avec une prière d'un aîné et des chants par des enfants. J'ai chanté et j'ai dansé aussi !





24 octobre 2014

Les audiences du Tribunal sont enfin terminées ! Nous devons maintenant attendre la décision.

Je n'aime pas attendre, cela me donne des papillons dans le ventre, mais les bons souvenirs des enfants qui m'ont fait des câlins, qui m'ont raconté leur histoire et qui m'ont vêtu de beaux habits me font sentir mieux. De plus, je possède maintenant plus de vêtements que la brebis Cindy (et elle ADORE la mode) !



26 janvier 2016 — La décision !

Je suis si heureux !!!

Après neuf années, le Tribunal a déclaré que le gouvernement fait preuve de discrimination (en donnant moins aux enfants des Premières Nations parce qu'ils sont des Premières Nations) et le Tribunal a décidé que les enfants des Premières Nations doivent recevoir du financement adéquat pour obtenir l'aide dont ils ont besoin !

Les enfants applaudissent et disent qu'ils vont continuer à travailler jusqu'à ce que les changements soient vraiment apportés.



10 mai 2016

C'est mon neuvième anniversaire ! Cindy et moi célébrons avec des enfants et des grands qui apportent leurs ours à la garderie, à l'école ou au travail pour diffuser le message à propos du Principe de Jordan. Nous appelons cela la *Journée de l'ourson témoin* !



1^{er} août 2016

Cindy et moi sommes dans la communauté de la Nation Crie de Norway House, là où habite la famille de Jordan, pour la parade du Principe de Jordan !

Chaque année, les enfants prennent leurs ours en peluche et défilent pour célébrer le Principe de Jordan ! Les ours en peluche comme moi sommes le jouet favori de Jordan.

23 juin 2017

Wow ! Après dix longues années d'apprentissage à propos du traitement inéquitable des enfants des Premières Nations et en faisant ce que je peux pour aider, je reçois un diplôme honorifique de la Faculté de droit d'Osgoode Hall pour mon « courageux soutien et mon rôle de témoin d'un long processus difficile d'expression de vérité et de guérison ».

Ma mère dit à tout le monde que le Conseil tribal de Carrier Sekani est très fier de moi et qu'il souhaite que tous les enfants et tous les oursons travaillent fort à l'école pour aider à la réconciliation.





Je suis très fier de tous les enfants qui ont agi pour la justice au Tribunal. En étant présents et en écrivant des lettres lors de la journée *Ayez un cœur*, ils ont donné de la force à la cause.

Ils disaient : « Nous voulons que cesse l'injustice. N'oubliez pas que ce n'est pas parce que nous sommes petits que nous ne pouvons pas nous tenir debout ! » Après tout, personne n'aurait pu penser qu'un ourson deviendrait avocat, mais me voici !

Le gouvernement commence à écouter et les choses s'améliorent...mais plusieurs enfants des Premières Nations ne reçoivent toujours pas les services qu'ont les autres enfants, comme des écoles sécuritaires et confortables et de l'eau potable.

Serrons-nous les coudes et continuons à travailler ensemble jusqu'à ce que chaque enfant des Premières Nations soit traité de façon équitable !

Rappelez-vous :
chaque enfant compte !
Tu comptes !



Dates importantes

22 octobre 1999
Date de naissance de
Jordan River Anderson

2 février 2005
Décès de
Jordan River Anderson

23 février 2007
Plainte déposée en
matière de droits de la
personne par la Société
de soutien et l'Assemblée
des Premières Nations

10 mai 2007
Anniversaire de
Spirit Bear

Octobre 2008
Spirit Bear se rend
à Ottawa

Septembre 2009
Les audiences
débutent mais les
délais s'accumulent
rapidement

Juin 2010
Des élèves viennent
assister comme témoins

14 février 2012
Première journée
annuelle *Ayez un cœur*

Février 2013
Era emménage avec
Spirit Bear et la cause
débuté officiellement
devant le Tribunal

24 octobre 2014
Fin des audiences
du Tribunal

26 janvier 2016
Les enfants gagnent ! Le
Tribunal rend sa décision

10 mai 2016
Neuvième anniversaire
de Spirit Bear et
première *Journée de
l'ourson témoin*

1^{er} août 2016
Parade du Principe
de Jordan dans
la communauté
de la Nation Crie de
Norway House

23 juin 2017
Spirit Bear obtient un
diplôme de l'école de
droit d'Osgoode Hall

20 octobre 2017
L'Association du Barreau
Autochtone admet
Spirit Bear au Barreau

Pour en savoir plus sur les ressources d'apprentissage
et sur les façons d'aider gratuitement, visitez :

www.fncaingsociety.com

« Bonjour ! Je m'appelle Sus Zul dans la langue Carrier. En français, les gens m'appellent Spirit Bear. Je suis un fier membre du Conseil tribal de Carrier Sekani. Je suis en route vers Ottawa, en Ontario, afin d'être témoin d'une cause importante en droits de la personne. Voulez-vous vous joindre à moi pour ce voyage ? »

Lorsque la mère de Spirit Bear lui explique cette importante cause en matière de droits de la personne qui se déroule à Ottawa en Ontario, il fait le LONG voyage (en train, son mode de transport favori) pour assister aux audiences et supporter les enfants des Premières Nations.

Et il n'est pas le seul ! De nombreux enfants viennent aussi pour écouter et démontrer leur appui. Spirit Bear sait que les enfants peuvent changer le monde parce qu'il est là pour le constater.

C'est l'histoire de la façon dont les enfants, des enfants comme vous, pouvez faire la différence...avec un peu d'aide d'autres ours et d'autres animaux en cours de route !



**Société de soutien à l'enfance
et à la famille des Premières Nations
du Canada**

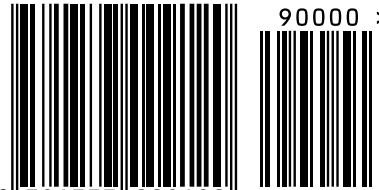
www.fncaringsociety.com



UNIFOR
theUnion | lesyndicat

Remerciements à Unifor (www.unifor.org)
pour leur généreux soutien à ce projet

ISBN 9781777009120



9 781777 009120